DLP 28-4-65 385928

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

27 Avril 1965

Supplément n° 3 du Bulletin du mois d'Avril 1965

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les fortes pluies enregistrées au cours de ces derniers jours ont eu pour effet de diminuer considérablement l'efficacité du traitement conseillé dans notre dernière note et d'augmenter les risques de contaminations. Devant la gravité de ces risques, renouveler avec soin la protection des vergers dès réception de la présente note.

/Information/

HYPONOMEUTES

Les premières éclosions d'Hyponomeutes viennent d'être observées. En cas de nécessité, effectuer un traitement insecticide en utilisant l'un des produits suivants : Arséniate de plomb, D.D.T., Trichlorfon, Malathion ou Toxaphène. L'addition d'un mouillant est recommandée.

HOPLOCAMPES DES POIRES - POMMES ET DES PRUNES

La jeune larve de cet Hymenoptère (à odeur de punaise) pénètre dans les tout jeunes fruits et en dévore l'intérieur.

Bien que les conditions atmosphériques actuelles entravent le développement normal de ce parasite, des attaques risquent toutefois de se produire, notamment sur mirabelliers.

Sur pruniers effectuer un traitement lorsque les 3/4 des pétales seront tombés, avec l'un des produits suivants :

- H.C.H. (100 gr. de matière active/ hectolitre)
- Lindane (12 gr. de matière active/ hectolitre)
- Parathion éthyle (20 gr. de matière active/hectolitre)
- Parathion méthyle (30 gr. de matière active/hectolitre)

Pour les poiriers et les pommiers, utiliser les mêmes produits mais au stade G (début de la chute des pétales).

.../...

232

DESHERBAGE SELECTIF DES CEREALES

DESTRUCTION DES ADVENTICES DICOTYLEDONES

A) Avec l'emploi de COLORANTS ORGANIQUES NITRES

Dans une récente note (27 mars) nous avons exposé les possibilités d'emploi de ces produits en desherbage précoce en vue d'obtenir la destruction d'espèces résistantes aux Phytohormones habituelles. Parmi ces espèces nous avons cité : le gaillet-gratteron, l'ortie royale, le mouron des oiseaux (ou des champs), la matricaire (ou fausse camomille), les véroniques, les renouées et d'autres plus ou moins sensibles : coquelicots, nielles, laiterons et lamiers annuels, etc... Nous rappelons que les chardons ne sont pas détruits totalement par les Colorants nitrés.

Ces traitements aux Colorants peuvent encore être réalisés sur les céréales de printemps.

A noter qu'un nouvel herbicide dénommé Ioxynil agissant par contact, présente les mêmes avantages que les Colorants et peut s'utiliser jusqu'à la fin de la montaison.

B) Avec l'emploi de PHYTOHORMONES DE SYNTHESE

Le mode d'action de ces produits est très différent de celui des Colorants. Les Phytohormones pénètrent dans les tissus des plantes sensibles (action systémique) et provoquent leur dépérissement.

Il faut distinguer les produits classiques du type 2,4-D. et M.C.P.A. ; très efficaces contre les chardons et contre un certain nombre d'espèces adventices : sanve, ravenelle, renoncule, vesce, rumex, coquelicot, etc...

Les spécialités à base de 2,4-D. peuvent être utilisées sur les variétés de céréales peu sensibles (notamment blé d'hiver). Le M.C.P.A. est à réserver plus spécialement aux variétés sensibles et avoine de printemps. Le M.C.P.A. convient aussi pour les cultures dans lesquelles se trouve un semis de petites graines (luzerne, trèfle).

CONDITIONS D'APPLICATION

Avec les Phytohormones, le débit/ha peut être nettement inférieur à celui nécessaire pour les Colorants nitrés sans toutefois descendre au dessous de 200 litres/ha.

Le traitement se situe dans la période de montaison, le plus tôt possible après le tallage. On arrêtera d'opérer à partir du moment où l'on sent le renflement de l'épi dans la gaine. Il est indispensable de bien nettoyer les appareils après pulvérisation.

Pour que les Phytohormones donnent leur plein effet, une température de 12 à 13° au minimum est nécessaire. En période plus froide, avec risque de pluie, choisir les esters lourds non huileux de préférence.

I.- LES PRODUITS SPECIAUX : M.C.P.P. ; M.C.P.B. ; 2,4-D.P. ; Dicamba et M.C.P.A.

Le M.C.P.P. (Mecoprop) est un produit de secours permettant de sauver tardivement des cultures envahies par des mauvaises herbes résistantes au 2,4-D. et au M.C.P.A. (gaillet-gratteron notamment). Il agit également sur les chardons, vesces, etc...

.../...

Le M.C.P.B. produit de desherbage précoce (sans nuire à la céréale) mais dont l'emploi peut s'échelonner. Sont sensibles à ce produit : le bleuet, la capselle bourse à pasteur, les chénopodes, le coquelicot, le fumeterre, le liseron des champs, la moutarde des champs, l'ortie royale.

Le 2,4-D.P. comme le M.C.P.A. agit sur des espèces résistantes aux produits classiques : gaillet-gratteron. Il s'utilise également en mélange au 2,4-D. et M.C.P.A.

Le Dicamba (acide méthoxydichlorobenzoïque) est un nouveau produit qui permet la destruction d'une gamme étendue d'espèces adventices. Il est commercialisé en mélange au M.C.P.A.

II.- LES MELANGES DE PRODUITS - A ce sujet consulter attentivement les notices des Maisons fabricantes ou distributrices.

Les **associations d'hormones** classiques **et de produits spéciaux permettent** d'obtenir une action polyvalente intéressante pour un prix souvent inférieur à l'emploi du M.C.P.P. seul à forte dose. Parmi ces mélanges citons :

M.C.P.P. + 2,4-D.
M.C.P.P. + 2,4-D. + M.C.P.A.
2,4-D.P. + 2,4-D.
2,4-D.P. + M.C.P.A.
M.C.P.A. + Dicamba
M.C.P.P. + M.C.P.A. + 2,4-D + Tordon

Le mélange Ioxynil + M.C.P.P. offre des possibilités intéressantes.

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DES PRODUITS A BASE D'HORMONES DANS LE VIGNOBLE DELIMITE.

Deux arrêtés préfectoraux en vigueur respectivement dans les départements du HAUT-RHIN et du BAS-RHIN, règlementent l'emploi des produits à base d'hormones dans le vignoble délimité tout en rendant la lutte obligatoire contre les chardons sur le territoire de ces deux départements.

L'article 6 précise que cette règlementation de l'emploi des herbicides hormonés ayant pour objet essentiel la préservation du vignoble contre les projection ou émanations d'hormones, s'exercera dans les communes viticoles de la zone délimitée à appellation contrôlée.

Dans celles-ci :

1) L'emploi des hormones est interdit dans un périmètre de 150 m de largeur à partir de la limite extérieure du vignoble jusqu'au 15 Juillet.

2) L'emploi des formulations à base d'esters ou de débrousaillant est interdit dans une zone de 2.000 m de largeur à partir de 150 m de la limite extérieure du vignoble.

.../...

233

Dans ce même secteur, les hormones ne peuvent être épandues qu'à l'aide d'appareils pulvérisateurs munis de rampes basses et mettant en oeuvre au minimum 300 litres de liquide par hectare, sous pression inférieure à 5 kg par centimètre carré.

Si ces mesures sont suceptibles d'assurer la protection du vignoble délimité, il ne faut pas oublier que les hormones peuvent causer des dégâts à de très nombreuses autres cultures, telles que houblon, arbres fruitiers, cultures légumières, pépinières, etc..

Les agriculteurs devront se montrer d'autant plus prudents que les cultures en cause sont plus proches des céréales desherbées.

D'une façon générale, les précautions suivantes doivent être strictement observées :

- Proscrire les pulvérisations à débit réduit et les "atomiseurs" qui divisent le liquide en gouttelettes très fines, trop facilement transportées hors des limites du champ à desherber.

- Ne traiter que par temps calme, sans vent, et lorsque la température de l'air ne dépasse pas 25° C.

- Nettoyer très soigneusement et rincer les pulvérisateurs après usage, ou mieux, ne les utiliser que pour des travaux de desherbage, c'est-à-dire, ne s'en servir en aucun cas pour les traitements insecticides ou fongicides des cultures.

- L'usage des Colorants en application précoce permet de stopper le développement des chardons et ainsi, très souvent, d'éviter qu'ils fleurissent.

- Sur terres non cultivées, on peut utiliser le Diquat, le Paraquat ou l'Aminotriazol, produits pratiquement sans dangers pour les cultures voisines et qui ne présentent pas les nombreux inconvénients des produits à base d'hormones.

Les agriculteurs ou entrepreneurs de traitements effectuant des pulvérisations hormonées, sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux cultures voisines.

Les Contrôleurs : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur : J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/ Directeur-Gérant : L. BOUYX.